

## **CAP PÂTISSIER | Adulte** du 23/09/2019 au 29/05/2020

### **UNE FORMATION QUALIFIANTE, LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

Code CPF : contacter la CMA



#### **Activités**

Spécialiste des desserts, le pâtissier confectionne tartes, gâteaux, petits fours, entremets ainsi que des glaces, des viennoiseries et assure souvent une activité de traiteur. Il connaît par cœur les secrets de fabrication des différentes pâtes (brisée, sablée, feuilletée), sait choisir les bons ingrédients et doser avec précision. Attentif à la qualité et à la variété des produits, le pâtissier flatte aussi l'œil du gourmet en soignant la décoration des desserts.

#### **Modalités de la formation**

Elle se déroule sur 9 mois à temps plein.

- > **20 semaines de cours (700 h)**  
à l'Institut des Métiers et de l'Artisanat (IMA) de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret.
- > **14 semaines (490 h)**  
de stage en entreprise

#### **Public concerné**

**Tout public :**

- > salariés,
- > demandeurs d'emploi,
- > professionnels souhaitant s'orienter vers une formation de pâtissier.

#### **Débouchés professionnels**

Le titulaire du CAP sait préparer les pâtisseries, organiser leur fabrication et gérer les stocks de produits. Il travaille comme ouvrier de production en pâtisserie artisanale, restaurant traditionnel ou collectif, en entreprise industrielle ou grande distribution. Après avoir acquis de l'expérience professionnelle, il peut envisager la création ou la reprise d'entreprise.

#### **Objectifs de la formation**

Acquérir les différentes techniques de fabrication et savoir exécuter les gestes avec rigueur. Utiliser les bons matériels, choisir les matières premières de qualité, respecter les règles d'hygiène et développer l'aspect créatif.

#### **Financement**

Pour connaître les modalités de financement et/ou les dispositifs de prise en charge en fonction de votre statut, contactez notre conseiller.

#### **+ d'info**

Elodie GUIET ☎ 02 38 62 99 92

✉ e.guiet@cma-loiret.fr



**SESSION  
DE SEPTEMBRE À JUIN**

MAJ 15/03/2019

#### **Une formation**

**INSTITUT DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT**  
44 rue du Faubourg Bourgogne • 45000 ORLEANS  
☎ 02 38 68 08 68 • www.cma45.fr

#### **Formation financée par :**



L'Europe en région Centre-Val de Loire, une chance pour tous.



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Loiret

INSTITUT DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT  
Le service formation professionnelle de la CMA Loiret

**CAP PÂTISSIER | Adulte**  
du 23/09/2019 au 29/05/2020

## UNE FORMATION QUALIFIANTE, LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE



### Prérequis

2 stages d'une semaine sont demandés dans 2 entreprises différentes pour valider le projet (convention Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel).  
Test de français et mathématiques pour tout candidat non diplômé.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Laboratoire pédagogique collectif pour la production selon les processus de fabrication utilisés dans les entreprises. Pédagogie active faisant appel à la participation des stagiaires et aux échanges de pratiques vues dans les entreprises d'accueil. Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques en lien avec les situations professionnelles des stagiaires.

### Documents remis

Fiches de fabrication, bons d'économat, supports et synthèse de cours.

### Formateurs

Marina GERVAISE : formateur professionnel de travaux pratiques et technologie, diplômé du Brevet de Maîtrise Pâtissier niveau IV.

Philippe MORIN : formateur professionnel de travaux pratiques et technologie, diplômé du Brevet de Maîtrise Pâtissier niveau IV.

Frédéric BALLANGER, formateur professionnel de travaux pratiques et technologie, diplômé du Brevet de Maîtrise Pâtissier niveau IV.

Jean-Charles FERKATADJI : formateur de CEEEJS (Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Juridique et Social), diplômé du DUT Techniques de commercialisation.

Jean-Charles FERKATADJI : formateur de sciences appliqués, diplômé du Doctorat en microbiologie.  
Jean-Philippe BOIN : formateur d'arts appliqués à la profession, diplômé de la Maîtrise d'Arts, Lettres et Langues.

Isabelle DESHAYES MONTALBANO : formatrice de Prévention Santé Environnement, diplômé de la Licence de sciences de l'éducation métiers de l'enseignement.

Mehdi KARRAY : formateur de mathématiques, sciences physiques, diplômé du Brevet de Maîtrise Coiffure niveau III.

Béatrice PELLEGEAY : formatrice de français et connaissance du monde contemporain, diplômée de la maîtrise en lettres, Littérature et Civilisation Allemandes.



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Loiret

INSTITUT DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Le service formation professionnelle de la CMA Loiret

**CAP PÂTISSIER | Adulte**

du 23/09/2019 au 29/05/2020



### Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.

### Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

A l'issue de la formation, chaque stagiaire complète une enquête de satisfaction sur le déroulement de la formation. A partir des enquêtes, un bilan pédagogique synthétique de la formation est établi. Une enquête de satisfaction en ligne est également à remplir via notre outil « FORMAEVA ».

### Livret d'Accueil / Règlement intérieur

Il est remis au stagiaire un livret d'accueil et le règlement intérieur en début de formation. Ce règlement est affiché à la cafétéria et dans le hall d'accueil.

### Evaluation, validation du diplôme / Réussite à l'examen / Taux d'insertion professionnelle

La formation est validée par l'obtention du CAP pâtissier, diplôme de niveau V, (code RNCP : 5226). Un relevé de notes d'examen est adressé au stagiaire par l'Académie d'Orléans-Tours.

Le taux de réussite à l'examen 2018 est de 94 %. Le taux d'insertion professionnelle est de 43 %.

### Suivi post-formation

Un suivi individuel est proposé. Cette formation est promue auprès des élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret. Un fichier contact des entreprises susceptibles d'embaucher sera fourni aux stagiaires. Chaque stagiaire devra communiquer son CV et sa lettre de motivation qui seront transmis dès les résultats du CAP. L'inscription au Centre d'Aide à la Décision pour les moins de 30 ans est possible (contrat d'apprentissage).

### Contact

Institut des Métiers et de l'Artisanat  
Service Formation Professionnelle de la CMA du Loiret  
44 rue du Faubourg Bourgogne 45000 ORLEANS

+ d'info

Elodie GUIET ☎ 02 38 62 99 92

✉ e.guiet@cma-loiret.fr

N° SIRET : 184 500 023 000 33

N° déclaration d'existence : 2445P001445

Formation financée par :

